Comité de santé et de sécurité

Le 18 février 2015 - Bureau régional de Gatineau

Présences

Vicki-Lynn Smith, présidente (SEI) Carol Istvandi

Dennis Mah (UEDN) Roch Larameé

Gary Bosloy (UEDN)

Behiye Cinkilic

Joanne Robinson (UEDN) Denise Camus

Mark Scott Ron Clark

Absence justifiée

Marc Béland (représentant régional)

Ouverture

Vicki-Lynn Smith ouvre la séance à 17 h 30.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

Mot de bienvenue

Vicki-Lynn souhaite la bienvenue à tous et toutes.

Tour de table

Chaque personne se présente et énumère les principaux problèmes qui existent dans son lieu de travail.

Incorporation du SGH au SIMDUT

Le *Règlement sur les produits dangereux*, qui met en œuvre le Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques, a été publié dans la partie II de la *Gazette du Canada*. Ce règlement entrera en vigueur progressivement de 2017 à 2019. (Voir http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p2/2015/2015-02-11/html/sor-dors17-fra.php)

Un nouveau site Web a été créé sur le nouveau Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015) pour faciliter la transition de l'ancien SIMDUT au SIMDUT 2015 qui intègre le SGH.

Le SGH modifie plusieurs textes législatifs sur les produits dangereux, notamment ceux qui traitent du transport de marchandises dangereuses et du SIMDUT. Le nouveau système harmonise la diffusion des renseignements sur les produits dangereux dans divers pays et milieux de travail.

Le site Web <u>www.WHMIS.org</u> est un guichet unique pour obtenir des renseignements à jour sur le SIMDUT 2015 pour les résidents de partout au Canada. Ce site Web contient aussi des ressources pour les travailleurs, les employeurs, les fournisseurs et les formateurs.

Représentant suppléant ou représentante suppléante au comité de santé et sécurité de la <u>FTO</u>

Le représentant de l'AFPC au comité de santé et sécurité de la Fédération du travail de l'Ontario vient de Toronto. Son suppléant ou sa suppléante doit donc venir de notre région.

Denise Camus est élue à cette charge.

Conférence régionale sur la santé et la sécurité

Une Conférence régionale sur la santé et la sécurité aura lieu en 2016. Puisque la planification d'une telle conférence exige beaucoup de travail, il faudrait s'y mettre sans tarder.

Vicky-Lynn demande aux membres du Comité de suggérer des sujets de discussion pour cette conférence et des personnes qu'on pourrait inviter à prononcer un discours.

Sujets de discussion possibles :

- l'ergonomie
- l'obligation d'adaptation
- la santé mentale
- le manque de sommeil
- la violence au travail, y compris l'intimidation

Conférencière possible :

• Linda Druxbury

Comme les deux dernières conférences ont eu lieu à Ottawa, la prochaine aura lieu à Gatineau. Marc vérifiera la disponibilité du Crowne Plaza, du Palais des congrès et d'un autre hôtel près du bureau de Gatineau. Les installations doivent être accessibles.

Le Comité recommande que la conférence ait lieu en avril. Les dates du 2 et 3 avril seraient idéales, mais il faudra peut-être choisir d'autres dates.

Toute personne qui a des suggestions de thèmes ou de conférenciers peut les transmettre à Marc et Vicki-Lynn.

Jour de deuil national, le 28 avril

Le Jour de deuil national, le 28 avril, rend hommage aux travailleuses et travailleurs tués ou blessés au travail. Une messe annuelle est célébrée au parc Vincent Massey près du pont du chemin Heron.

Le Comité recommande qu'on achète des épinglettes et des affiches du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

Tour de table

Mark Scott fait savoir que le Centre de santé et sécurité des travailleurs et travailleuses offre une formation sur les microtraumatismes répétés le 27 février 2015, au Chimo, de 8 h 30 à 15 h 30. L'inscription coûte 20 \$. La formation souligne la Journée de sensibilisation aux lésions attribuables au travail répétitif. Pour plus d'information, on peut aller en ligne à https://www.whsc.on.ca/Files/Events/RSI-Day-2015_web-flyer_Jan28.aspx.

Levée de la réunion

La séance est levée à 19 h.